Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

Mairie de Beynac 29 rue de la Croix des Combes 87700 Beynac

113

M

101 153 237

313

700

167

35 13 H 2

103 23

113 10 50

H

188 H

4

343 103

107

100 137

101

H

10

H 55 100 100

15

50

15

53 100

167

111

135 Ħ M

13

105 S

107 H

DELIB ID: 087-218701506-20250916-202517-DE CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/17 EN DATE DU 16/09/2025

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le 16 septembre 2025 à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 28 août 2025, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombres de conseillers		Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
En exercice	13	Suzanne LAUTRETTE, Jean-Louis CONSTANT, Marie HEBTING, David DU BOUCHERON, Suzanne DITLEBLANC, Patrice COTTAZ, Gilles MARIAUX, Antoine DURAND.
Présents	10	
Excusés	1	
Absents	2	
Résultat du vote		Excusés :
Votants	11	Anthony RICQ donne pouvoir à Patrice COTTAZ Absents:
Exprimés	11	
Pour	11	Ludovic DUHAIN, Nicolas MOUSNIER
	• •	

Madame Suzanne LAUTRETTE a été désignée secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG 2EME TRANCHE

Vu le projet cité en objet,

Vu le code des marchés publics,

Vu le dossier de consultation et l'avis d'appel public à la concurrence du 02/12/2024 Vu l'analyse réalisée par le maître d'œuvre Mr Gaétan GOUMILLOUX en application des critères énoncés dans le cahier des charges ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer qui décide à l'unanimité des membres présents de retenir l'offre suivante de :

Entreprise: COLAS LIMOGES

ZAC Jean Monet

87920 CONDAT SUR VIENNE

Montant du marché : 319 790€ HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer toutes pièces et actes relatifs à la passation et à l'exécution de ce marché pour les montants détaillés ci-dessus.

> Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ; Au registre sont les signatures ;

Le Maire, Marie-Claude BEYRAND

La secrétaire de séance Suzanne LAUTRETTE

